



Madame La Ministre,

Notre organisation syndicale a découvert avec effroi l'action qui a directement visé nos services à Agen, hier après-midi : un sanglier a été éventré et pendu devant nos locaux, hier après-midi. 20 ans après les meurtres de Saussignac, dans la même région, il est évidemment inacceptable que nos collègues soient visé.es par des menaces explicites de mort. La réaction pénale doit être immédiate.

Si nous partageons la colère des agriculteur.trice.s et des travailleur.se.s agricoles qui ne parviennent plus à vivre décemment de leur travail, nos services ne peuvent pas être la cible de cette colère. L'inspection du travail est au service de tou.te.s les travailleur.se.s, y compris celles et ceux du secteur agricole où les accidents du travail sont particulièrement nombreux. Viser nos services et nos collègues, en plus d'être un délit pénalement répréhensible, est une grave erreur.

Notre organisation n'a de cesse de vous alerter face à la multiplication des outrages et des obstacles et des atteintes à l'indépendance de l'inspection du travail. Nous vous renvoyons à la lettre ouverte que nous avons adressée à votre prédécesseur fin décembre : <https://cgt-tefp.fr/lettre-ouverte-a-o-dussopt-face-a-la-multiplication-des-atteintes-a-lindependance-des-outrages-et-des-obstacless/>

Nous exigeons de votre part une condamnation particulièrement ferme de cet acte odieux, un soutien public immédiat aux agents, des mesures de protection conservatoire les concernant et la saisine immédiate du Parquet.

**Nous demandons à être reçu.es en urgence pour évoquer ces différents sujets et les mesures à prendre pour assurer la sécurité de nos collègues.**

*Le SNTEFP-CGT*